

Bernard Perret :

Pour une raison écologique

Raymond Weber

L'objet de ce livre n'est pas de rappeler les périls qui nous menacent, mais de critiquer la rationalité économique qui les a produits et qui nous rend si peu capables d'y faire face. L'ambition de Bernard Perret, ingénieur et socioéconomiste¹, est de mettre au jour les conditions sociales de la transition vers un nouveau modèle de développement et de créer un cadre de rationalité collective qui contient le devoir moral de laisser un monde vivable à nos descendants².

« La crise écologique est la conséquence directe d'une manière erronée de concevoir la richesse et nul ne peut nier la responsabilité des économistes dans cette erreur. » Ce sont les modèles qu'il faut changer et la rationalité des acteurs économiques. Ce qui est aussi en cause, c'est le court-termisme de l'État et son « incapacité à prendre le défi écologique à bras-le-corps », qui est la « conséquence de faiblesses constitutives de la démocratie participative ». Les institutions ne sont pas à la hauteur des enjeux et les politiques publiques ne reflètent pas ou si peu la réalité de la crise écologique majeure que nous traversons. Telle est, en résumé, l'analyse de la situation présente, selon Perret.

Le nouveau cadre de rationalité qui devra partir d'une réflexion philosophique et juridique, et non de raisonnements économiques, comprend, selon l'auteur, huit éléments essentiels :

- instituer les droits des générations futures et mettre en place non seulement une justice internationale de l'environnement, mais aussi de nouvelles instances pour instituer les droits de l'avenir et pour mobiliser l'attention et la participation des citoyens ;

- se mettre à l'école de la nature, en s'inspirant des modes d'organisation qui permettent aux systèmes vivants de se maintenir (privilegier les ressources re-

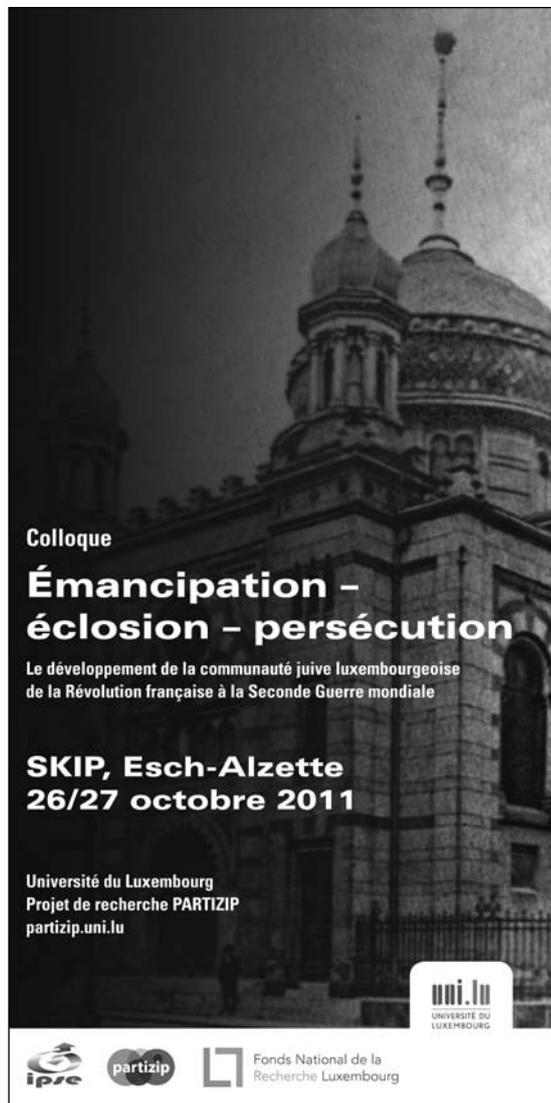
nouvelables ; utiliser efficacement les ressources rares ; réutiliser, réparer, recycler ; utiliser en priorité les ressources locales ; maintenir la diversité ; tenir compte des interdépendances et favoriser la coopération ; mutualiser les ressources et les équipements) et en saisissant pleinement les promesses d'une « économie de la fonctionnalité » qui intégrerait la mutualisation d'un bien dans une nouvelle offre marchande, en substituant la vente d'un service d'usage à celle du bien lui-même. Une telle économie comporterait évidemment un potentiel énorme de rupture systémique avec le paradigme productiviste ;

- métamorphoses du capitalisme et gouvernance des biens. Selon l'auteur, les notions qui sous-tendent la logique du système capitaliste – besoins, rareté, valeur, propriété, marchés, performance – sont à réviser. Ainsi, la « gouvernance des biens », c.-à-d. le redéploiement de la fonction politique dans des dispositifs de gestion collective de biens communs à différentes échelles, pourrait devenir le paradigme central d'une nouvelle économie politique. Concernant la propriété, le développement durable implique une nouvelle approche, faisant apparaître, entre la gestion publique traditionnelle et la propriété individuelle typique, d'autres manières d'articuler propriété, droit d'usage, pouvoir de gestion et répartition des responsabilités. Il y aura sans doute aussi l'émergence de nouvelles modalités de concertation et de participation, telles qu'on les a vu apparaître p.ex. dans « le Grenelle Environnement » (2007) en France, avec une « gouvernance à cinq » (représentants de l'État, partenaires sociaux, organisations syndicales et patronales, associations de la société civile et collectivités territoriales) ;

- s'engager dans la voie de la démarchandisation, en « profitant » du crépuscule d'une certaine idée de

Bernard Perret, *Pour une raison écologique*, Paris, 2011





la croissance et de la déconnexion, de plus en plus manifeste dans nos sociétés industrielles et postindustrielles, du bien-être et de l'abondance matérielle. Pour Bernard Perret, l'alternative à la croissance actuelle n'est pas la décroissance, mais la démarchandisation du bien-être, avec des valeurs à promouvoir telles que la beauté, la convivialité, l'accomplissement personnel, le développement des relations humaines, etc. ;

- d'autres manières de mesurer le bien-être, telles qu'on peut les définir après le Rapport Stiglitz/Sen/Fitoussi (2009) : « le bien-être présent dépend à la fois des ressources économiques comme les revenus et des caractéristiques non économiques de la vie des gens : ce qu'ils font et ce qu'ils peuvent faire, leur appréciation de leur vie, leur environnement naturel. La soutenabilité de ces niveaux de bien-être dépend de la question de savoir si les stocks de capital qui

important pour notre vie (capital naturel, physique, humain, social) seront ou non transmis aux générations à venir³ ». Bernard Perret insiste ici, d'une part, sur la dimension institutionnelle des indicateurs (le rôle que ces outils peuvent jouer comme éléments du cadre de la raison écologique) et, d'autre part, sur le fait que, pour jouer pleinement leur rôle, les indicateurs du bien-être doivent acquérir une légitimité sociale. Trois conditions peuvent y contribuer : un processus d'élaboration large et ouvert, l'intégration dans une pratique officielle et régulière de comptes rendus, la stabilité des cadres de présentation et des modes de calcul. Du point de vue de la gouvernance, on pourrait prévoir des « conférences citoyennes » et une approbation par le Parlement, ainsi qu'un rapport annuel, par le gouvernement, sur le *reporting*. Sans oublier, comme le souligne bien un autre rapport, *Prosperity without Growth* (Tim Jackson, 2009), qu'au-delà du bien-être et du bonheur, il y a la question du sens qu'une société veut se fixer ;

- tenir les comptes de nos interactions avec la planète, en imposant p.ex. une institutionnalisation des indicateurs de non-durabilité au plan mondial, tels que l'empreinte écologique ou l'empreinte carbone ;

- cultiver l'intelligence écologique, c.-à-d. développer une compréhension globale et complexe des réseaux d'interdépendances au sein desquels s'épanouit la vie humaine. Comme l'avait déjà souligné le Rapport Brundtland (1987), penser les conditions d'un développement durable exige d'intégrer les questions économiques, écologiques et sociales dans une problématique d'ensemble. Il ne s'agit pas de construire une « métaconnaissance » qui engloberait les différentes disciplines, mais d'ouvrir celles-ci à des questionnements et à des concepts fédérateurs. L'écologie devient ici la science qui étudie les conditions et les mécanismes de la résilience des systèmes complexes. En développant une intelligence partagée et transdisciplinaire, elle permet aussi d'instituer des dispositifs articulant mobilisation de l'expertise scientifique et débat social ;

- gouverner par des gestes cohérents. Bernard Perret rappelle que, pour agir sur les comportements, l'État dispose schématiquement de trois types d'instruments : la contrainte réglementaire, les incitations financières, subventions et taxes, et enfin l'action sur les représentations et les valeurs à travers l'information, la formation et la persuasion.

À travers tout le livre revient cette préoccupation d'un développement de l'expertise collective, comme moyen de décloisonner les savoirs et l'impératif de concevoir le progrès de la société comme un processus d'apprentissage collectif. Promouvoir la raison

écologique, pour l'auteur, c'est essentiellement développer une pédagogie de la réflexion et de l'action collectives, qui favorise la compréhension des enjeux du développement durable par la population. En ce sens, l'État devra se faire le promoteur de nouvelles méthodes de réflexion, de discussion et d'action collective, en phase avec les impératifs d'une gouvernance démocratique des biens communs.

Pour une raison écologique est un livre-programme qui nous aide à voir plus clairement de quels modes de pensée, de quelles valeurs et règles sociales nous avons besoin pour redonner sens à nos actions.

La lecture de ce livre peut nous être utile, ici au Luxembourg, pour nous aider à mettre en œuvre le Plan national pour un développement durable, pour relancer la discussion autour de nouveaux indicateurs de bien-être⁴ et pour assurer que « les droits de l'avenir » soient systématiquement pris en considération par nos pouvoirs publics.

Comme nous l'avait déjà rappelé la Commission Stiglitz/Sen/Fitoussi, le débat sur ces indicateurs qui devraient « compléter » le PIB ne saurait être un débat purement technique. Comme il est question d'un débat sur les orientations futures de notre société, il s'agit de débattre, d'évaluer, de négocier, de gérer et d'innover ensemble. Les mots clés d'un tel débat doivent être : travail en réseau, « management par le sens⁵ », *empowerment* de tous les acteurs, et notamment de ceux de la société civile, dialogue avec les « parties prenantes » extérieures à l'administration, évaluation partagée, débat public, démocratie participative et implication régulière (p.ex. lors d'un débat annuel à la Chambre des députés) de la démocratie représentative.

Pour terminer, deux questions/suggestions très personnelles, qui pourraient nous aider à améliorer la « gouvernance » en matière de développement durable :

- Ne pourrions-nous pas élargir le Conseil économique et social, en y incluant le développement durable (sur le modèle de ce qui a été fait en France) et en transformant le Conseil supérieur pour un développement durable en un Observatoire/Laboratoire du développement durable, essentiellement tourné vers la prospective ?

- Le moment n'est-il pas venu, pour la société civile luxembourgeoise, de « s'approprier » le débat sur les nouveaux indicateurs de richesse et de bien-être, afin de participer activement à l'élaboration de scénarios – plus dynamiques, davantage tournés vers un développement durable et imprégnés par la justice sociale – pour l'avenir de notre société ? ♦

1 Il est notamment l'auteur de *L'économie contre la société* (1993), *L'avenir du travail* (1995), *Les nouvelles frontières de l'argent* (1999), *Les indicateurs sociaux. État des lieux et perspectives* (rapport pour le CERC, 2002) et de *Logique de l'espérance* (2005).

2 Citons ici aussi trois autres publications récentes qui vont dans le même sens Jean Gadrey : *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Les Petits Matins 2010, le dossier fait par le Collectif FAIR pour la revue *Alternatives Économiques* : « La richesse autrement », mars 2011 et *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, par Isabelle Cassiers et d'autres, l'Aube 2011.

3 Signalons, dans ce contexte du Rapport Stiglitz, qu'une conférence de suivi sera organisée par la France et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et aura lieu à Paris le 12 octobre 2011. Rappelons que la Commission avait retenu huit dimensions du bien-être : les conditions de vie matérielle (revenu, consommation, richesse) ; la santé ; l'éducation ; les activités personnelles, dont le travail ; la participation à la vie politique et la gouvernance ; les liens et rapports sociaux ; l'environnement (état présent et à venir) ; l'insécurité, tant économique que physique.

4 Rappelons qu'un mandat a été donné, par le gouvernement, au Conseil économique et social ainsi qu'au Conseil supérieur pour un développement durable, d'élaborer de nouveaux indicateurs du bien-être. Si un groupe technique conjoint continue à travailler, le travail plus « politique » n'avance plus, étant donné les difficultés actuelles de fonctionnement des deux conseils.

5 Voir Sylvie Trosa et Annie Bartoli, *Le management par le sens*, Éditions du CNDP, 2011

NATURATA Bio Marché
Fair a kooperativ mat de Bio-Bauern

Luxembourg-Ville:

- Rollingergrund**
 - Lebensmittelgeschäft
 - Bio-Metzlerei Quintus
- Merl**
 - Lebensmittelgeschäft

Osten:

- Munsbach**
 - Supermarkt - Lebensmittel
 - Restaurant & Catering
 - Akzent
(Naturkleider, Spielwaren, Bücher)

Norden:

- Erpeldange**
 - Lebensmittelgeschäft
- Hupperdange**
 - HofLaden Schanck-Haff

Süden:

- Dudelange**
 - Lebensmittelgeschäft
- Foetz**
 - Lebensmittelgeschäft

Goûtez le bio, goûtez la vie!

Äre Spezialist fir Bio- an Demeter-Liewesmëttel

www.naturata.lu